

Mot du maire

Voilà déjà quatre (4) mois que votre nouveau Conseil est en place. Il est temps de vous informer des principaux dossiers qui ont retenu notre attention et des efforts qui ont été déployés par tous les membres du Conseil afin de respecter notre objectif d'une saine gestion administrative de notre Municipalité.

Premièrement, l'embauche de M. Francis Grenier à titre de troisième homme à la voirie pour la période hivernale afin d'alléger les horaires de travail et donner un certain répit les fins de semaine à MM. Turcotte et Foley; le déneigement des trottoirs attendus depuis longtemps par la population; l'analyse budgétaire de chacun des postes de dépense et l'élaboration du budget de fonctionnement 2014; tarification et modifications aux règlements du Camping; embauche d'une nouvelle directrice générale/secrétaire-trésorière suite à un appel de candidature; étude et renouvellement du contrat d'assurance de la Municipalité; élaboration et mise en place d'une politique d'approvisionnement; élaboration et mise en place d'une politique sur les dons et commandites; accessibilité du défibrillateur 24 heures sur 24, et aussi la récupération des taxes impayées.

Encore doit-on rappeler que chaque conseillère et chaque conseiller travaille activement à développer des actions dans leurs compétences respectives. Parmi les dossiers prioritaires, mentionnons celui de la sécurité routière patronnée par M^{me} Marie Poissant-Manning; celui de la couverture de risques d'incendie par M. Germain Grenier; celui de la relance du Comité Qualité Environnement de M. Jean-Marc De Raeve ; celui de l'hommage aux bénévoles organisé par M. Luc Beaulé, celui de la couverture cellulaire dirigé par

M. Marc Beaulé. Mentionnons également l'implication très active de M^{me} Marie-Claire Thivierge à plusieurs activités communautaires

Comme vous pouvez le constater, votre Conseil s'active depuis le début du mandat pour l'amélioration de notre qualité de vie. Il est important pour moi, de souligner encore une fois l'excellente collaboration et l'implication exceptionnelle des membres du Conseil à la réalisation de tous nos projets.

Fernand Roy, Maire

Poste de directrice générale et secrétaire-trésorière

J'ai le plaisir de vous annoncer que Mme Karine Bonneau occupe le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Piopolis depuis le 20 janvier 2014.



Mme Bonneau vient de Saint-Marc-sur-Richelieu. Elle connaît bien notre région et se dit très heureuse de pouvoir s'y établir prochainement. Notre directrice générale et secrétaire-trésorière possède un baccalauréat en urbanisme et un baccalauréat en comptabilité. Elle a aussi été agente immobilière et possède une formation en technique d'architecture.

Le Conseil lui souhaite la bienvenue et lui accorde tout son appui dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Fernand Roy, maire

Budget 2014

Nous vous soumettons le budget de fonctionnement de la Municipalité pour l'année 2014. Plusieurs facteurs importants et hors de notre contrôle ont eu une influence majeure dans l'élaboration du taux de taxation.

Valeur foncière

Compte tenu des événements survenus en 2013, la MRC n'a pu soumettre le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour Piopolis. Les mêmes valeurs foncières du triennal 2010-2013 s'appliqueront pour 2014. Il est donc à prévoir une augmentation substantielle pour 2015.

Taxe de vente

Le gouvernement provincial a modifié de façon significative les modalités de remboursement de la taxe de vente, qui se traduira par une gestion complètement différente de la comptabilité des approvisionnements.

Quote-part de la MRC

Il y a une augmentation substantielle de la quote-part de la collecte sélective suite à une diminution dans les subventions provinciales.

Service incendie Woburn

Bien que le coût de base (25 000\$) ne soit majoré que de 1 % en 2014, le coût des interventions ponctuelles comme la venue des camions de pompiers à Piopolis pour toutes sortes d'interventions (feu de cheminée, arbre tombé sur fils électrique) a été d'environ 10 000\$ comparativement à 3 000\$ en 2012. Le code municipal nous interdit de rétrofacturer à l'usager le coût d'une intervention malgré la possession d'une assurance de responsabilité civile. Ces coûts doivent être assumés par la taxe foncière de la collectivité et chaque intervention coûte en moyenne entre 1 000\$ et 2 000\$.

Plan triennal d'immobilisation

Considérant que le volume des taxes n'a pas subi d'augmentation au cours des 3 dernières années, les coûts de fonctionnement (électricité, masse salariale, services...) ont tous subi des augmentations significatives au cours de ces années. En contrepartie, nous pouvons constater que nos budgets de dépenses en immobilisation sont passés de 79 000\$ en 2012, à 29 000\$ en 2013 et à 6 800\$ en 2014, qui sera financé à 93% par un crédit fiscal. Il n'y aura pour ainsi dire

aucune dépense en 2014 en immobilisation, et ce malgré une augmentation de 3% du taux de base de la taxe foncière.

Masse salariale

Le personnel de la Municipalité bénéficiera d'une augmentation salariale de l'ordre de 2% en 2014, alors que la moyenne provinciale se situe entre 2 et 3% d'augmentation.

Électricité

Hydro-Québec a déposé une demande d'augmentation de sa tarification de l'ordre de 5%.

Usager service égout aqueduc

Nous avons finalement reçu en 2013 les tableaux des modalités de paiement des remboursements de l'emprunt de base, capital et intérêt, et celui des modalités de versement des subventions fédérales et provinciales. Comme convenu lors de la présentation du projet, 75% des coûts de remboursement du capital et intérêt et des frais de fonctionnement et entretien des réseaux seront assumés par les utilisateurs et 25% par la population en général par la taxe foncière de base.

Lors de la présentation du projet, il avait été dit que pour une résidence (usager) évaluée à 70 000\$, le coût d'utilisation des réseaux serait de 834,71\$ par année pour la durée du prêt. Or ce montant se chiffre à 809\$ pour une résidence évaluée à 80 000\$ en 2014 et ce montant devrait demeurer le même pour les années à venir.

Puits artésien

Nous avons connu beaucoup de problèmes avec l'exploitation de notre puits artésien en 2012-2013. Près de 70 000\$ ont été mobilisés pour effectuer des réparations. La presque totalité de ces dépenses a été financée à même les subventions du retour de taxes sur l'essence non incluses au budget de fonctionnement de 2013. Le surplus a été assumé dans la proportion 75% des usagers et 25% par la population en général.

Nous avons porté une très grande attention dans l'élaboration de ce budget, chaque compte a été analysé, vérifié et soyez assurés que notre seul souci a été de présenter un budget en fonction de nos moyens et capacités et toujours dans une optique de saine gestion de vos taxes.

Merci de votre confiance,
Fernand Roy, maire

Voici le budget :

REVENUS	2013	2014
Taxes sur la valeur foncière	550 882 \$	564 693 \$
Taxes sur une autre base	114 877 \$	131 257 \$
Paiement tenant lieu de taxes	10 192 \$	10 192 \$
Transferts	203 384 \$	150 422 \$
Services rendus	169 515 \$	175 000 \$
Imposition de droits	12 000 \$	18 565 \$
Intérêts	2 000 \$	2 000 \$
Autres revenus	19 080 \$	12 080 \$
Total des revenus	1 081 930 \$	1 064 209 \$
DÉPENSES	2013	2014
Administration générale	216 754 \$	217 391 \$
Sécurité publique	109 439 \$	110 849 \$
Transport	253 592 \$	252 108 \$
Hygiène du milieu	98 623 \$	107 376 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	7 750 \$
Aménagement, urbanisme et développement	36 670 \$	33 535 \$
Loisirs et culture	146 722 \$	129 472 \$
Activités culturelles	0 \$	16 294 \$
Frais de financement	59 013 \$	54 917 \$
Autres activités financières	156 117 \$	141 317 \$
Excédent des activités financières	0 \$	0 \$
Affectations	0 \$	(6 800) \$
Total des dépenses	1 081 930 \$	1 064 209 \$

Programme triennal des immobilisations

	2014	2015	2016
Transport			
Belvédère sur le Chemin de Bury		15 000 \$	
Chemins municipaux		50 000 \$	
Santé et bien-être			
Bureau de médecin	6 000 \$		
Loisirs et culture			
Patinoire			20 000 \$
Centre communautaire			50 000 \$
TOTAL	6 000 \$	65 000 \$	70 000 \$

Comparaison taxation 2013-2014

TAXES FONCIÈRES (du 100 \$ d'évaluation)	2013	2014
Générale	0,6276 \$	0,6464 \$
Sûreté du Québec	0,1015 \$	0,0975 \$
Total taxes foncières	0,7291 \$	0,7439 \$
TAXES DE SERVICES		
Ordures résidentiel (\$/bac)	125,00 \$	118,00 \$
Ordures conteneur de 2 verges	760,00 \$	710,00 \$
Ordures conteneur de 4 verges	1 274,00 \$	1 188,00 \$
Ordures conteneur de 6 verges	1 592,00 \$	1 486,00 \$

TAXES FONCIÈRES (du 100 \$ d'évaluation)	2013	2014
Recyclage résidentiel (\$/bac)	0,00 \$	25,00 \$
Recyclage conteneur de 2 verges	0,00 \$	588,00 \$
Recyclage conteneur de 4 verges	0,00 \$	938,00 \$
Recyclage conteneur de 6 verges	0,00 \$	1 152,00 \$
Boues (vidange aux 2 ans)	102,00 \$	104,00 \$
Boues (vidange aux 4 ans)	51,00 \$	52,00 \$
Boues (vidange annuelle)	204,00 \$	208,00 \$
Prévention incendie (\$/unité de logement)	10,34 \$	13,74 \$
AQUEDUC ET ÉGOUTS		
Aqueduc fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	125,00 \$	119,00 \$
Aqueduc régl. d'emprunt 2002-003 (\$/unité)	78,00 \$	77,00 \$
Égout fonctionnement réseau 2010 (\$/unité)	165,00 \$	176,00 \$
Aqueduc et égout régl. d'emprunt 2008-12 (\$/unité)	330,00 \$	437,00 \$
Total aqueduc et égouts	698,00 \$	809,00 \$

Visite du député provincial

Le 4 février dernier en soirée, le député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, s'est présenté à l'édifice municipal pour rencontrer les élus de Piopolis. J'ai profité de l'occasion pour inviter les responsables des organismes sociocommunautaires. M. Bolduc a expliqué son rôle de député et a répondu aux questions et aux préoccupations des personnes présentes. Plusieurs sujets ont été abordés dont, entre autres, la sécurité routière dans le village en regard de l'augmentation du trafic des camions, l'absence de couverture cellulaire et l'agriculture.

Fernand Roy, maire

Petites annonces

Si vous avez un immeuble à vendre à Piopolis (maison ou terrain) et que vous aimeriez l'annoncer sur le site Internet de la Municipalité, communiquez avec moi au 819 583-6060 ou m.beaulé@gmail.com. L'objectif est de faciliter la recherche d'une propriété pour les personnes qui souhaitent s'installer dans notre village.

La couverture cellulaire à Piopolis est une priorité pour le Conseil municipal. J'ai entrepris des démarches pour que les citoyens et les visiteurs de la Municipalité aient accès à leurs téléphones cellulaires sur le territoire de Piopolis. Vous serez informés régulièrement de la progression du dossier.

Marc Beaulé, conseiller municipal

Défibrillateur

Ne l'oubliez pas, nous avons un défibrillateur de disponible aux heures d'ouverture du Magasin général. Nous procéderons sous peu à l'installation d'une boîte isolée dans un endroit permettant son accessibilité 24 heures sur 24. Entre-temps ne l'oubliez pas, il pourrait vous permettre de sauver une vie.

Nous prévoyons organiser une séance de formation pour l'utilisation du défibrillateur, toute la population sera conviée à y participer. Vous serez informé dès que possible de tout développement dans ce dossier.

Fernand Roy, maire

Protection de l'environnement

Un mandat de quatre ans s'amorce et je serai votre représentant pour tout ce qui concerne la protection de l'environnement du territoire de Piopolis. L'un des principaux attraits de notre village est certainement le lac Mégantic, un des lacs les plus sains de l'Estrie et nous devons tout faire pour le maintenir en bonne santé. À cet égard, mes priorités seront de revoir la gestion des bandes riveraines et les règlements de notre Municipalité relatifs à la protection de l'environnement. Ensuite, je souhaite réactiver le CQEP (Comité qualité environnement de Piopolis) et j'invite toute personne intéressée à se joindre à ce Comité à communiquer avec le bureau municipal au 819-583-3953. Je vous apporterai périodiquement les mises à jour des divers dossiers dont j'ai la responsabilité.

Au plaisir de vous servir,
Jean-Marc de Raeve, conseiller municipal

Soirée hommage aux bénévoles de Piopolis

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui aura lieu du 6 au 12 avril 2014, la Municipalité de Piopolis rendra hommage à ses bénévoles en leur offrant gratuitement un repas et une soirée récréative. Cette activité se tiendra le 12 avril 2014 au centre communautaire de Piopolis. Les responsables des différents organismes communautaires seront contactés pour déterminer le nombre de bénévoles, avec ou sans conjoint, qui seront présents à cette activité.

Pour plus d'information, contactez-moi au 819-582-5257 ou lbeaul@mac.com après le 19 février.

Luc Beaulé, conseiller municipal



Photos Huguette Caza

participé à cette activité intergénérationnelle accompagnés de parents et grands-parents. Déjà nous cogitons sur des idées pour 2015 et elles ne manquent pas.

Marie Poissant-Manning et Marie-Claire Thivierge, conseillères municipales

Semaine intergénérationnelle et concours



Lors de notre activité à Piopolis le 1er février dernier, nous avons tenu à faire du recyclage. À cette occasion, jeunes et grands-parents furent réunis dans le but d'avoir un échange intergénérationnel. Des carillons furent fabriqués à partir d'objets tels que : tuyaux de métal, ustensiles, etc. Ces carillons sont présentement exposés dans le couloir du deuxième étage de l'édifice municipal. Dès le beau temps revenu, ces œuvres seront placées dans les sentiers du Clocher. Ce fut une journée merveilleuse où les participants ont eu beaucoup d'imagination, de dextérité et de travail. Un goûter a été servi pour clore en beauté cette activité. Tout un chacun a été en mesure d'admirer le travail des jeunes et moins jeunes rendu possible grâce à la collaboration de l'AFÉAS, de la FADOQ et de la Municipalité de Piopolis. Celle-ci a fourni le matériel de base. Huit enfants ont

Patinoire municipale

Horaire : Jeudi 18 h à 20 h
Vendredi 18 h à 22 h
Samedi 13 h à 16 h 30 et 18 h à 22 h
Dimanche 13 h à 17 h
Jours fériés et congés scolaires
13 h à 16 h 30 et 18 h à 22 h

Le 10 mars 2014, c'est l'horaire du dimanche qui prévaudra.

À noter que cet horaire peut être variable dépendamment de l'achalandage et des conditions météorologiques.

Bibliothèque municipale

Suite aux tirages parmi les usagers d'une cinquantaine de bibliothèques affiliées au Réseau Biblio Estrie dans le cadre du concours « Visitez votre nouveau portail », une abonnée de la bibliothèque de Piopolis se trouve parmi les trois gagnants soit Madame Suzanne Ménard. Elle a gagné une liseuse électronique offerte par le Réseau Biblio de l'Estrie.

Félicitations !

Lucie Grenier, responsable de la bibliothèque



Calendrier 2014

Collecte des matières résiduelles

COLLECTE DES GROS REBUTS

Dates encerclées

COLLECTE DES ORDURES

Dates encadrées (bacs noirs)

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Tous les autres lundis (bacs verts)

Municipalité de Piopolis
403, rue Principale
Piopolis (QC) G0Y 1H0

*Où il fait bon vivre,
où il fait bon s'arrêter...*

Téléphone : 819-583-3953
Télécopieur : 819-583-1467
Site Internet :
www.piopolis.ca

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s
			1	2	3	4						1						1				1	2	3	4	5	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30					
													30	31													

MAI						JUIN						JUILLET						AOÛT										
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5						1	2
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
25	26	27	28	29	30	31	29	30	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	

SEPTEMBRE						OCTOBRE						NOVEMBRE						DÉCEMBRE													
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
			1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1				1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13				
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20				
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27				
28	29	30	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31												

Vous pouvez imprimer ce calendrier en format 8,5" x 11" à partir du www.piopolis.ca dans l'onglet Services, menu déroulant Ordures et recyclage.

Campagne de financement - achat de patates

Cent soixante sacs de pommes de terre de 50 livres ont été offerts à la Banque alimentaire du Granit pour l'année 2014. Un résultat extraordinaire ! Merci à la très généreuse population de Piopolis. On reconnaît votre générosité.

Guy Hamel, responsable de l'activité en collaboration avec l'équipe de la Guignolée

Fête de Noël des enfants

La fête de Noël des enfants de Piopolis a eu lieu le samedi 14 décembre 2013. En tout, 27 enfants étaient présents. La journée a débuté à 9 h à la piscine du Centre Sportif Mégantic, suivie par un dîner communautaire à 12 h à l'édifice municipal

de Piopolis. Le Père Noël est arrivé à 13 h pour la remise des cadeaux. Merci à tous les parents, bénévoles ainsi qu'aux commanditaires (Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins, Municipalité de Piopolis, l'AFÉAS, comité de Piopolis fête l'hiver, Comité du P'tit Bonheur et Francine Roy conseillère Partylite) pour leur collaboration à la réussite de cette belle journée. Nous espérons tous vous retrouver l'année prochaine pour une prochaine édition! Sur la photo, le vrai Père Noël et les lutins Salomé Quirion et Billy Lessard.



Sarah Carrier et Mindy Giroux organisatrices

Piopolis fête l'hiver, 12e édition : un franc succès!

Les citoyens de Piopolis ont répondu en grand nombre à l'invitation de venir fêter l'hiver en famille! Toutes les activités inscrites au programme des 7 et 8 février ont été fort appréciées; il y en avait pour tous les goûts : du scrabble, en passant par les cartes et les intéressantes conférences de l'AFÉAS jusqu'aux activités prévues à l'extérieur.

Le concours de dessins et le jeu gonflable ont particulièrement fait la joie des enfants (petits et grands). Quant à la promenade en carriole, celle-ci a connu un vif succès. Comme chaque année, le patinage et la glissade n'ont pas manqué d'adeptes et que dire de la tire sur la neige, sinon que tous en ont redemandé tellement elle était bonne et sucrée à souhait!



Photo Huguetta Caza

Cette année encore, le souper spaghetti a attiré un très grand nombre de convives. La réputation de la succulente sauce et des délicieux desserts préparés par nos bénévoles expertes n'est certes pas étrangère à ce succès... Enfin, plusieurs personnes ont participé à la traditionnelle randonnée aux flambeaux qui venait clore les festivités.

Merci à tous les participants, à tous les bénévoles et à nos généreux commanditaires! Tous ensemble nous avons contribué au succès de « Piopolis fête l'hiver! »

Suzanne Ménard, membre du comité

Chronique Les bons coups

Je tiens à remercier grandement M. Robert Fillion pour sa belle initiative. Ce bénévole de Piopolis a décidé de gratter sur le lac Mégantic une allée de glace nous permettant de pratiquer le patin du Quai du Village jusqu'au Quai de la ferme soit le long du chemin de la Rivière-Bergeron. J'ai pu apprécier avec mon fils ce parcours magnifique avec une vue imprenable sur les montagnes. Quelle belle façon de redécouvrir notre lac en saison hivernale.

Merci beaucoup M. Fillion !

Paule Rochette

Comité de développement local de Piopolis

Le Comité de développement local de Piopolis tiendra une importante assemblée le vendredi 21 février 2014 à 13h30 au Bureau municipal. Toutes les personnes intéressées au développement économique se doivent de supporter le CDLP. Artisans et commerçants de Piopolis venez exprimer vos projets de développements.

Fernand Roy, président

Comité pour la sécurité et la sauvegarde de l'environnement de Piopolis (CSSEP)

Chacun est à même de constater que d'année en année, l'engouement des touristes pour Piopolis ne faiblit pas. Ils trouvent chez nous des activités de loisir et de détente variées. Ils goûtent le climat de convivialité qu'il y règne et jouissent de l'émerveillement que leur procure la beauté incontestable de nos paysages. Beaucoup d'argent et d'efforts ont été investis par nos élus et nos concitoyens pour doter notre municipalité de structures répondant à notre vocation touristique. Mais il y a cependant un revers à la médaille.

Les camions lourds qui nous ont envahis depuis un certain temps obligent trop souvent la population de même que nos visiteurs, à louvoyer entre ces mastodontes indésirables. Le CSSEP est plus

déterminé que jamais à obtenir l'interdiction de ce trafic lourd, exception faite, bien sûr, pour les services locaux. Pour nous, le véhicule lourd qui transite à Piopolis est devenu l'éléphant que nous ne voulons plus tolérer dans le magasin de porcelaine.

Au mois de juin, M. Gilles Bourque, le directeur du ministère des Transports, section de l'Estrie, accordait une entrevue à quelques membres de notre comité. Accompagnés de notre maire, ils lui ont exprimé le désir de voir cesser le transit croissant des camions par Marston et Piopolis. Ils ont eu droit à une fin de non-recevoir.

M. Bourque allègue que l'ouverture de la voie de contournement n'a eu que peu d'impact chez nous. De plus, il affirme que 70 % des camions en provenance de Nantes, ne se rendent même pas à Woburn. Ils se limiteraient, selon lui, à effectuer des livraisons locales. Bien sûr, ces prétentions se basent sur des données grossièrement erronées et notre comité est plus déterminé que jamais à le lui prouver. Nous sommes résolus à obtenir l'interdiction du transit perturbateur qui affecte notre qualité de vie, nos projets touristiques de même que l'image que nous avons de notre développement économique et humain.

Nous nous élevons particulièrement contre une certaine définition de M. Bourque qui veut que le rôle exclusif d'une voie de communication permette le transit de personnes et de biens du point A au point B. Nous rejetons cette vision « fonctionnariste » qui fait abstraction des facteurs économiques et humains de notre milieu et qui ignore le dynamisme ainsi que les efforts consentis jusqu'à aujourd'hui pour réaliser un projet original et un modèle de développement qui serait applicable à d'autres régions du Québec.

Nous, du CSSEP, sommes très fiers de ce qui a été accompli chez nous jusqu'à ce jour et continuons d'exiger le retrait du transit des camions dans notre municipalité.

Hugues Arguin, président

AFÉAS

L'AFÉAS désire tout d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014. Nous espérons que vous continuerez à nous appuyer dans toutes nos activités.

Nous avons reçu des rallyes maison au coût de 10 \$ pour aider notre AFÉAS régionale. Si vous désirez vous en procurer, contacter Lucie Grenier au 819-583-4714.

Nous avons aussi à vendre des billets à 20 \$ dans le cadre d'un tirage provincial pour aider financièrement notre AFÉAS provinciale. Le premier prix est de 10 000 \$. Toutes les membres du conseil d'administration (noms nommés ci-dessous) en ont. Soyons solidaires et qui sait la chance sera peut-être de votre côté. Merci de votre collaboration!

Carolle Fortier, présidente

Club du Bon Temps, FADOQ de Piopolis

Que la santé et des surprises vous accompagnent tout au long de l'année 2014. Tous les mercredis à 13 h, le local du Club du Bon Temps (édifice municipal) est ouvert pour les joueurs de cartes. Soupe et dessert sont toujours servis le dernier mercredi du mois. Apportez votre sandwich pour cette occasion. Pour le dernier mercredi du mois de février soit le 26 février, la rencontre débutera exceptionnellement dès 11 h. J'aurais à m'adresser aux gens qui seront présents.

Clémence Grenier-Lafontaine, présidente

Offre d'emploi 2014 : Poste d'agent touristique.

Employeur : Paroisse St-Joseph des Monts - communauté de Piopolis. Lieux de l'emploi : Église Saint-Zénon de Piopolis et Halte des Zouaves. Comme cet emploi est relié à Emploi d'été Canada, nous priorisons un étudiant de Piopolis inscrit au CÉGEP ou en 5^e secondaire si la subvention nous est allouée. Période de travail : La semaine du 29 juin pour se terminer le 23 août pour une durée totale de 8 semaines de 35 h/sem.

Description des tâches :

- Accueillir les visiteurs et les guider;
- Préparer un dépliant historique concernant le cimetière;
- Faire connaître et apprécier notre patrimoine religieux et culturel;
- Assister les organisateurs des mini-concerts;
- Organiser des mini-séances d'information;
- Toutes autres tâches connexes.

Postez votre C.V. à Bibiane Lafontaine, 362 rue Principale, Piopolis (Québec) G0Y 1H0 pour la mi-mai. Téléphone : 819-583-3832.